



**A Monsieur le Bourgmestre,  
Freddy THIELEMANS  
Hôtel de Ville  
Grand Place 1  
1000 Bruxelles**

BRUXELLES, mai 2007

Concerne : lettre d'information mensuelle : mai 2007

Cher Monsieur le Bourgmestre Thielemans,

Au coin de la rue des Commerçants et de la rue de Laeken (Porte d'Anvers) la première caméra a été placée. C'est déjà une bonne nouvelle.

Nous attendons la seconde caméra qui sera placée rapidement nous l'espérons à hauteur de la rue Van Gaver, qui est bien le point noir de la prostitution de rue dans le centre de Bruxelles.

A Amsterdam, il est apparu, vous le savez certainement, que la présence de caméras dans le quartier de la prostitution a un effet sur le comportement des clients des prostituées. En premier lieu on constate par ailleurs une diminution de ceux-ci.

Pouvons-nous suite à cela vous suggérer encore d'apposer au poteau sur lequel la caméra est placée, un panneau avec par exemple : «quartier sous contrôle de caméra».

Ce n'est qu'une petite suggestion, mais cela peut aider pour apaiser les nuisances causées par le carrousel automobile – surtout la nuit et le week-end. En fin de compte les caméras doivent être installées afin d'atteindre ce but.

Nous espérons que ces caméras sont un pas de plus, mais pas le dernier, en ce qui concerne la prise en charge de la surcharge de nuisances liées à la prostitution de rue dans le quartier Alhambra. Indépendamment du nombre de prostituées, les clients continuent d'affluer en grand nombre dans le quartier et encombrant celui-ci de voitures. Nous sommes convaincus que les caméras vous en donneront le témoignage.

Merci par avance.

Salutations cordiales